## La médecine dans l'histoire / [Antoine Saucerotte].

#### **Contributors**

Saucerotte, Constant.

### **Publication/Creation**

[Paris]: [L. Martinet], [1856.]

#### **Persistent URL**

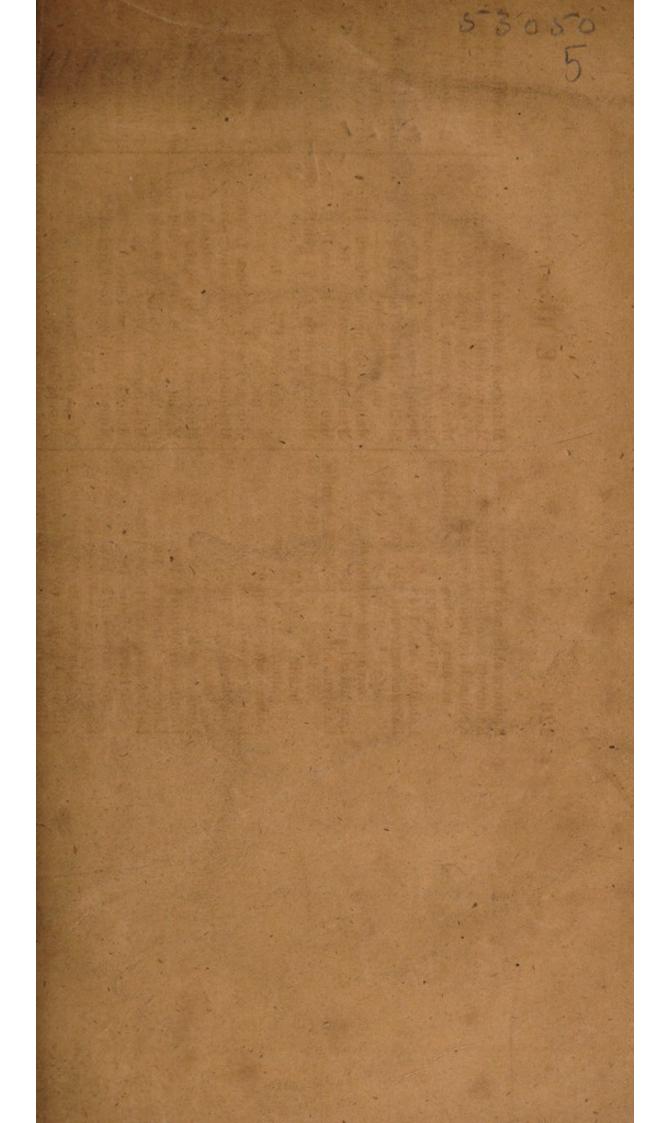
https://wellcomecollection.org/works/gagv53zm

#### License and attribution

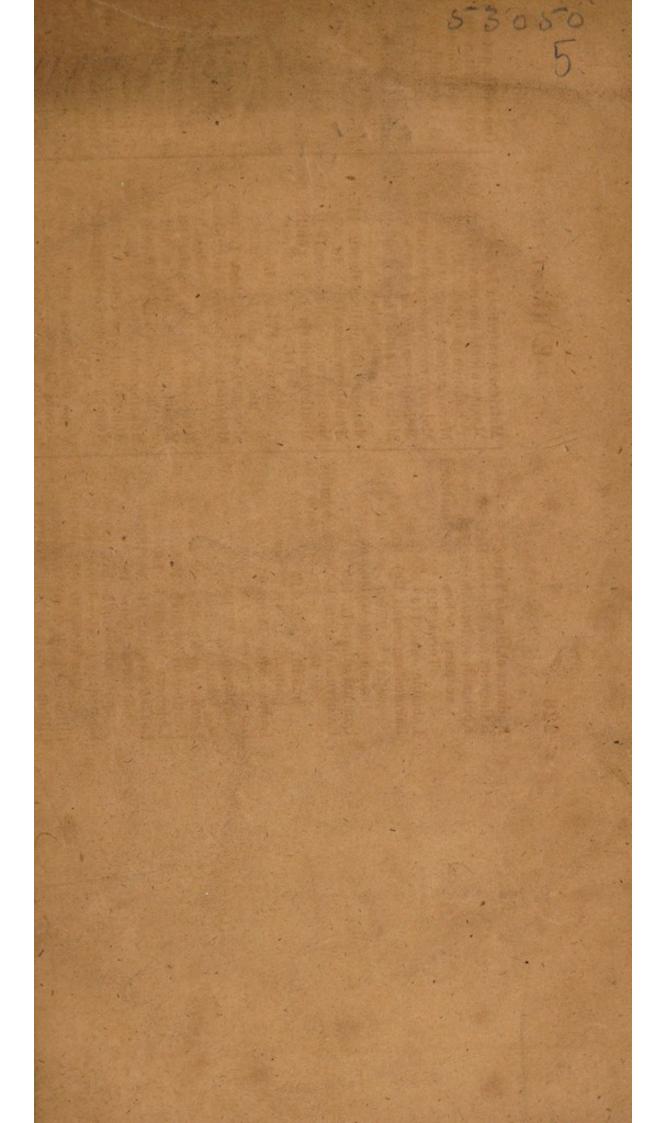
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.





Digitized by the Internet Archive in 2019 with funding from Wellcome Library



(1856)-

A+++1/9/5

LA

# MEDECINE DANS L'HISTOIRE

PAR

### M. le D' C. SAUCEROTTE,

membre correspondant de l'Académie impériale de médecine, médecin en chef de l'hôpital civil et militaire de Lunéville.

Extrait des Annales medico-psychologiques.

Bien que l'influence du physique sur le moral ne soit pas plus contestable que celle du moral sur le physique, et que cette double action s'exerce à tous les moments de notre existence, dans les occasions les plus solennelles comme dans les choses les plus indifférentes, les nombreuses considérations qui naissent de ce mutuel rapport n'ont guère franchi jusqu'à présent le domaine de la spéculation pure. Présentes partout, dans l'éducation comme dans le sanctuaire de la justice, au lit du malade comme dans l'histoire, nulle part peut-être elles n'ont obtenu une place relative à leur importance. Je me suis toujours particulièrement étonné du silence gardé par les historiens sur cet ordre de faits, ou des étranges interprétations qu'ils en ont données. L'immortel auteur du discours de la méthode n'y fai-

sait-il pas une allusion très directe lorqu'il disait : que « même les historiens les plus fidèles, s'ils ne changent ni n'augmentent la valeur des choses pour les rendre plus dignes d'être lues, en omettent-ils presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances : d'où vient que le reste ne paraît pas ce qu'il est. » En un mot, si j'avais droit d'opiner en pareille matière, j'appliquerais volontiers à l'histoire la pensée du comique latin :

Homo sum, humani nil à me alienum puto. »

En d'autres termes, sous la pompe un peu théâtrale qui me dérobe les acteurs du grand drame historique, j'aimerais à retrouver plus souvent l'homme lui-même.

Parmi les états normaux ou anormaux dont notre organisme est le théâtre, il n'en est pas, on le comprend, qui doivent affecter plus profondément le moral que ceux qui ont leur siége dans le système nerveux. Sans parler de l'influence incontestée de la plupart des lésions organiques du viscère intra-crânien sur les facultés mentales, on peut citer, comme un exemple non moins frappant de l'union des deux principes, certains troubles intellectuels qui ont été considérés sous un aspect bien différent, selon le degré des lumières et les idées régnantes à chaque époque, et que l'on reconnaît aujourd'hui fournir la seule explication possible d'actions ou de crimes accomplis sans aucun motif apparent. Que ces étranges perturbations mentales inscrites de tout temps dans le catalogue de nos misères morales aient passé inaperçues dans l'histoire, c'est ce dont on n'a pas droit de s'étonner quand on sait combien la magistrature ellemême a eu de peine à accorder des lettres de naturalisation dans la science aux faits de ce genre, nonobstant les erreurs judiciaires dont ils ont été l'occasion trop fréquente. Sans parler de ces malheureux condamnés au gibet ou au bûcher comme sorciers, possédés, etc., et qui payaient ainsi de leur vie les idées délirantes ou les affections convulsives auxquelles ils étaient en proje : sans prétendre, dans un autre ordre d'idées, amnistier quelques noms tristement fameux, celui d'un Caligula par exemple (dont les fureurs insensées ne peuvent cependant être regardées que comme les paroxysmes d'une maladie mentale, assez attestée d'ailleurs par l'extravagante ineptie de la plupart de ses actes), je demanderai si l'histoire a dit là dessus son dernier mot? — Que l'on rapproche les circonstances qui ont précédé, accompagné ou suivi les crimes de quelques fanatiques, politiques ou religieux, des traits qui caractérisent quelques lypémanies (mélancolie noire), ou certaines monomanies, et que l'on ose ensuite affirmer avec une pleine conviction qu'il n'y a aucun rapport de causalité à établir entre ces deux ordres de faits! (1).

Mais sans emprunter mes exemples à des actes auxquels il faut, dans l'intérêt de la morale et de la sécurité sociales, sinon toujours une répression sanglante du moins la condamnation solennelle de la conscience publique, je me demande si l'historien doit peser dans la même balance que le commun des hommes, et regarder comme jouissant de toute l'intégrité de leur raison, ces individus dont les actes extravagants mis sur le compte d'excentricités du caractère, sembleraient plutôt devoir fournir un chapitre de plus à l'histoire des égarements de l'esprit humain? J'en trouve un spécimen remarquable dans

<sup>(1)</sup> A l'époque où le roi Louis-Philippe était en butte à des tentatives quasi périodiques d'assassinat, C. de M....., alors avocat-général à la cour de Nancy, en outre physiologiste distingué et auteur d'un curieux mémoire sur l'étude de la monomanie dans ses rapports avec la juris-prudence, écrivit au garde des sceaux qu'il regardait le régicide en accusation (c'était, je crois, Alibaud) comme un monomane qu'il fallait, dans l'intérêt de la morale ainsi que dans celui de la Société, traiter en conséquence. Ce qu'il pensait d'ailleurs, non sans raison peut-être, devoir mettre plus sûrement le prince à l'abri de ces odieuses tentatives qu'une expiation sanglante, qui ne faisait qu'allumer, chez des fanatiques de la même trempe, la soif du martyre. C... offrit même, assurat-on, de défendre l'homme. Son avis fut peu goûté, et l'on trouva probablement que le magistrat n'était pas précisément dans son rôle, car il fut invité à se démettre de ses fonctions.

l'histoire de Russie, en la personne de Paul Ier, - car les gouvernements despotiques, où les volontés du maître ne rencontrent aucun obstacle, mettent mieux qu'ailleurs en relief ces étranges individualités. - Or, qu'on me dise si dans les relations habituelles de la vie, on regarderait comme sain d'esprit un homme semblable au czar, qui (sans parler de la sombre défiance ou des accès de colère furieuse auxquels il immolait tout ce qui lui portait ombrage) édicta cette foule d'ukases où le grotesque s'allie à la plus extravagante tyrannie (1)? c'est que la ligne de démarcation qui sépare une intelligence saine d'une intelligence malade n'est pas, comme l'a fort bien dit M. le docteur Moreau, aussi absolue qu'on se l'imagine généralement (2). Beaucoup de personnes se figurent encore aujourd'hui, dit cet aliéniste distingué, qu'il faut pour être aliéné se livrer à des actes d'extravagance ou de fureur tels qu'ils nécessitent une répression matérielle. Mais entre ces deux termes extrêmes raison et folie, il y a une foule de degrés par lesquels on peut passer depuis la folie déclarée où le doute n'est plus permis (que le délire soit général ou partiel), jusqu'à ces excentricités de goûts et d'habitudes, ces bizarreries, ces manières d'agir inexplicables et contradictoires avec toutes les idées reçues, cette versatilité dans les sentiments et dans les actes qui constituent ce que l'on appelle vulgairement un cerveau fêlé. Tels ces hommes occupés à poursuivre de préférence les questions insolubles, certains inventeurs absorbés dans une idée unique, ces hommes enfin à

<sup>(1)</sup> L'Athenœum a publié sur ce sujet de curieux documents empruntés aux mémoires inédits de l'amiral Tchitchagoff, entre autres les ukases où le maniaque autocrate défendait de valser, de crier gare aux piétons, d'employer certains mots de la langue russe, tels que patrie, citoyen, etc.; ceux par lesquels il réglementait les différentes pièces du seul costume qu'il permit à ses sujets de porter, avec l'indication des nuances autorisées, de la hauteur précise que devait avoir le collet, la manière de nouer la cravate, de porter les cheveux, etc.

<sup>(2)</sup> Un chapitre oublié de la pathologie menta'e.

projets ou à conceptions étranges, tels qu'en font surgir les grands événements politiques, et chez lesquels d'ailleurs il n'est pas rare de trouver certaines facultés intellectuelles très developpées.

Un ordre de faits non moins curieux, mais auguel il n'est permis de toucher qu'avec beaucoup de réserve lorsque ces faits se rattachent par exemple à des événements d'un caractère respectable, ce sont les extases, l'état de somnambulisme naturel et les hallucinations par lesquelles se traduit, dans quelques âmes exaltées par le mysticisme, une surexcitation spéciale du système nerveux. Laissant de côté tout ce qui se rattache à l'histoire du mysticisme religieux, aux extases et aux visions de quelques saints personnages, je n'envisagerai ces faits que dans leurs rapports avec l'histoire profane. Considérons un instant à ce point de vue la mission de Jeanne d'Arc. A Dieu ne plaise que je méconnaisse la grandeur de cet épisode de notre histoire nationale, mais enfin il est certain que les appréciations auxquelles il a donné lieu ont dû subir et ont subi, en effet, des révolutions du temps et de la science de profondes divergences. Une longue note insérée par M. H. Martin dans le volume où il traite de l'héroïque pucelle, note qui est presque à elle seule une dissertation, m'a paru être l'indice remarquable du besoin ressenti par le judicieux historien comme par le public de se rendre compte de certains phénomènes qui ont incontestablement un pied dans la physiologie. C'est, en un mot, un des symptômes non équivoques de la nécessité éprouvée par les esprits exacts de ne plus négliger aussi complétement qu'on l'avait fait jusqu'à présent dans l'histoire l'homme physiologique. Entre le doute, qui n'était plus possible sur les détails les plus importants de cette merveilleuse histoire si complétement élucidée par les dernières recherches de nos historiens, et l'aveugle adoption dans leur réalité objective des circonstances supernaturelles du fait, il y avait un choix à faire, et tout préoccupé qu'est M. H. Martin de laisser à un évènement marqué d'un

cachet providentiel son caractère de grandeur morale, l'éminent historien ne peut cependant se refuser d'inscrire à côté du nom de Jeanne les mots d'extases et d'hallucination. « Nier, dit-il, l'action d'êtres extérieurs sur l'inspiré, ne voir dans leurs manifestations prétendues que la forme donnée aux intuitions de l'extase par les croyances de son temps et de son pays, chercher la solution du problème dans la profondeur de l'espèce humaine (1), ce n'est en aucune manière révoquer en doute l'intervention divine dans ces grands phénomènes et ces grandes existences (2). »

Honni soit qui mal y pense; quant à moi, je ne vois pas ce que l'histoire peut perdre à une interprétation positive des faits. S'ils perdent, en passant de l'ordre surnaturel dans l'ordre naturel quelque chose de leur prestige, ils y gagnent en certitude, et j'y vois du moins l'avantage d'enlever au scepticisme ses derniers retranchements. Il est illogique de faire intervenir directement la divinité dans des faits qui s'expliquent naturellement parles lois qu'elle a établies pour le gouvernement du monde. Sauf, en effet, la noblesse de l'entreprise et la grandeur des résultats, la science possède des milliers de faits semblables aux voix de Jeanne, à ses conversations avec Sainte-

<sup>(1)</sup> L'auteur, qu'on le remarque bien, ne dit pas l'âme, mais l'espèce, c'est-à-dire de l'homo duplex, la dualité vivante.

<sup>(2)</sup> Plus loin M. Martin conseille « d'éviter cette piété mal éclairée, qui refuse d'admettre aucune part d'illusion, d'ignorance ou d'imperfection là où elle voit le doigt de Dieu, comme si les envoyés de Dieu cessaient d'être des hommes, les hommes d'un certain temps, d'un certain lieu, et comme si les éclairs sublimes qui leur traversent l'âme y déposaient la science universelle et la perfection absolue. Dans les inspirations les plus évidemment providentielles, les erreurs qui viennent de l'homme se mêlent à la vérité qui vient de Dieu. L'être infaillible ne communique son infaillibilité à personne. » J'ai voulu citer ce passage, non pas pour la justification de l'auteur, qui n'en a pas besoin, mais pour qu'il soit bien établi que cette manière de voir n'a rien qui puisse heurter les croyances les plus sincères.

Marguerite et Sainte-Catherine, etc. Le dilemme posé récemment dans la Revue des deux Mondes par un éminent publiciste : miracle ou imposture, laisse donc une troisième interprétation beaucoup plus conforme à un rationalisme éclairé, et dont M. de Carné trouverait peut-être le mot dans cette pensée de Pascal « ni ange, ni bête, » ou dans cette autre de Montaigne « ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps, c'est un homme, il ne faut pas en faire à deux. » Et pourquoi refuserait-on d'attribuer ici au système nerveux les fonctions qu'il remplit dans l'ordre établi par Dieu? Pourquoi cesserait-on de le regarder comme l'instrument indispensable aux manifestations de la pensée? Quelle nécessité d'admettre la réalité objective des faits décrits par Jeanne, du moment que la croyance à ces faits devait suffire à développer ses généreuses impulsions? Malebranche, avec d'autres théologiens, n'a-t-il pas tenté d'expliquer de la sorte non pas de simples hallucinations, mais la foi irrésistible du genre humain en la réalité extérieure ? Sans doute la distinction des phénomènes de l'ordre purement physiologique et des phénomènes de l'ordre rationnel et immatériel est aussi difficile que délicate. Mais ne serait-ce pas qu'il y a presque toujours parmi les seconds une part quelconque à faire aux premiers? et penset-on hâter la solution du problème en ne considérant jamais qu'un des côtés de la question, en séparant d'une manière absolue ce qui, en réalité, est toujours uni, sinon par analogie de nature, du moins dans les conditions actuelles de notre existence? Que l'on choisisse les exemples les plus frappants de l'empire incontestable de l'âme sur le corps, le martyre, ou l'immolation du corps à une idée : le suicide, qu'on peut regarder aussi comme une preuve de la distinction des deux principes, eh bien! de tels actes s'accompagnent presque toujours pour le physiologiste, tantôt d'un état de surexcitation cérébrale qui, s'il n'en est pas la cause directe, en est du moins un des éléments : tantôt d'une idée dominante sous la tyrannie de laquelle se trouvent tous les actes organiques et psychiques.

Oue de ces états d'extase et d'enthousiasme auxquels s'allume la flamme de l'inspiration, source des grandes découvertes, des pensées sublimes et des intuitions de l'avenir, puisse sortir parfois un dérangement des facultés mentales, lorsque le système nerveux n'est pas assez puissamment organisé pour résister à cette accumulation des forces vitales dans un même organe, c'est ce qui n'est que trop prouvé par l'histoire des grands artistes, des grands poëtes, et de quelques sublimes mystiques comme Pascal. Il y a longtemps qu'un philosophe a dit : « nullum est magnum ingenium sine mixtura dementiæ. » Sans aller aussi loin que Sénèque, on peut trouver qu'il est plus conforme à l'humilité chrétienne de s'incliner devant les faits de cet ordre, qui sont si bien de nature à rappeler l'orgueil humain au sentiment de nos misères, que de s'insurger contre eux, sous prétexte qu'ils abaissent notre dignité morale ; sentiment excellent en lui-même sans doute, s'il ne nous fait pas oublier complétement les infirmités de notre nature.

En étendant l'étude des rapports du physique et du moral aux affections des autres appareils de l'économie animale, il ne serait pas difficile d'y trouver une foule de relations du même genre. Qui ne sait, par exemple, l'influence que l'état du foie, de l'estomac, et des autres viscères importants exerce sur les facultés morales? De l'aveu de ses biographes, J.-J. Rousseau dut en grande partie à une affection incurable dont il était atteint et qui fait le tourment de ceux qu'elle consume, cette hypocondrie qui eut une influence si grande sur sa destinée. J'ai publié pour ma part dans les Annales médico-psychologiques plusieurs faits qui démontrent l'influence que quelques maladies du cœur ont sur la production de certains dérangements des facultés mentales; et sans adopter dans ce qu'elle a d'excessif la sentence un peu brutale « propter uterum solum mulier est id quod est, » on ne saurait contester l'autocratie que ce viscère exerce sur la femme.

Mais de quelles difficultés ne se hérisserait pas la tâche de

celui qui, en face du silence gardé par les historiens sur tous les faits de cet ordre, entreprendrait de se livrer à de telles appréciations! Oui voudrait savoir de quel poids ont pu peser sur le libre arbitre des grands acteurs du drame humanitaire et dans la balance de leurs destinées les perturbations de l'organisme auxquels ils purent être soumis (1)! Et, en effet, des conditions physiologiques de tempérament qui exercent une action si puissante sur nos facultés morales et intellectuelles, des maladies qui en modifient ou en troublent si puissamment l'exercice, de l'intervention nuisible ou bienfaisante de l'art pour en modifier le caractère et la durée, enfin du genre de mort constaté par la science, il n'est fait pour l'ordinaire aucune mention. Si vous lisez les biographes les plus estimés, vous verrez à chaque page le récit de morts extra-naturelles ou survenues par suite de causes morales comme pour les besoins d'une mise en scène. Il semble qu'un héros ne puisse finir par un de ces trépas vulgaires réservés à la vile multitude, c'est-à-dire mourir tout simplement de maladie comme M. de la Palisse. Ce sont presque toujours des émotions, des préoccupations, des chagrins, des passions, ou quelques circonstances peu ordinaires qui ont amené chez eux le terme fatal. On dirait d'ailleurs que parler d'une infirmité physique, nommer une maladie par son nom, serait abaisser la dignité du genre, faire descendre la muse de l'histoire du piédestal sur lequel on l'a hissée. Passe encore, s'il ne s'agissait que de trépas prématurés ou arrivant dans des conditions peu connues; mais chercher des causes exceptionnelles, inventer la mort par le chagrin, par la joie, par l'ambition pour des personnages qui avaient atteint le terme d'une longue vie : vouloir, par exemple, que le chance-

<sup>(1)</sup> Un homme qui avait jeté un coup d'œil profond sur les côtés divers de la vie disait, dans un de ses ouvrages qui n'ont de frivole que la forme : « On ne tient pas assez compte de l'influence d'un état de santé donné sur le mécanisme de la vie, sur le succès des entreprises. » (DE BALZAC, César Birotteau.)

lier Elphinson soit mort à 85 ans du regret que lui causa la perte d'une bataille, et le cardinal Ximénès, presque aussi vieux, du dépit que lui causa sa disgrace : prétendre que Sophocle, arrivé à une extrême vieillesse, succomba à la joie que lui causa son dernier triomphe dans un concours, c'est, en vérité, se mettre bien inutilement en frais d'imagination pour faire accepter des faits auxquels on trouverait une explication beaucoup plus naturelle. On devient terriblement sceptique à l'endroit de ces morts non naturelles, quand on a eu cent fois l'occasion, dans une longue carrière médicale, de voir des individus de tout âge, souvent très malingres, quelquefois même atteints de maladies mortelles, résister aux chagrins les plus vifs, aux peines les plus accablantes. Qu'est-ce donc quand il s'agit de circonstances infiniment moins graves, de contrariétés presque passagères, capables tout au plus d'occasionner quelques nuits d'insomnie? A quel homme du métier persuadera-t-on, par exemple, que l'évêque Duprat mourut à 72 ans parce que les chanoines de son chapitre voulaient le forcer à couper sa barbe, et un des ducs de Nevers de la honte que lui causa un reproche de Henri IV? qu'Alexandre Guidi, le Pindare italien, fut frappé d'apoplexie pour avoir découvert une faute d'impression dans un exemplaire de ses homélies? Comment des hommes d'esprit peuvent-ils répéter sérieusement de telles niaiseries ! malheureusement peu de médecins ont songé ou ont pu, comme Cabanis le fit pour Mirabeau, écrire le récit des circonstances qui ont amené la mort des grands hommes, ou ce qu'ils savaient des maladies dont ils étaient atteints, de l'influence que leur état de santé a eu sur leurs résolutions; et si les historiens en parlent, c'est pour leur donner un caractère d'étrangeté mystérieuse, comme la sueur de sang, dont mourut Charles IX, laquelle n'était probablement qu'un pourpre hémorrhagique.

Cependant l'exactitude des méthodes qui caractérise la science de nos jours semble avoir inspiré quelques travaux modernes où la tendance à des appréciations positives se révèle d'une manière non équivoque. J'en ai déjà cité comme un exemple remarquable les travaux de M. Martin; j'en trouve une nouvelle preuve dans l'histoire de l'abdication et de la retraite de Charles-Quint, par M. Mignet et par M. Gachard, savant historien belge. On s'était livré naguère aux suppositions les plus contradictoires, les plus absurdes même pour expliquer ce curieux épisode de l'histoire contemporaine. Or M. Mignet comme M. Gachard, appuyés sur une foule de documents authentiques, prouvent qu'il faut chercher la véritable cause de l'abdication du grand politique dans les infirmités cruelles et dans la décadence prématurée où des habitudes notoires d'intempérance et la goutte qui s'en était suivie l'avaient fait tomber (1).

A Dieu ne plaise qu'on m'impute la pensée de vouloir introduire la clinique dans l'histoire, et de faire avec Thomas Diafoirus assister le public aux démonstrations de l'amphithéâtre. Je comprends certaines réserves commandées par la gravité même des choses; et quoique Voltaire lui-même conseille plaisamment de s'informer, avant d'en obtenir une audience, si monseigneur a été à la garderobe, on ne le voit guère occupé de tirer des inductions historiques de ces infimes mystères de notre organisation. Mais faut-il donc, par une sorte de pruderie littéraire, et pour éviter quelques détails peu académiques, tomber dans un extrême opposé, et laisser dans l'ombre des circonstances qui peuvent jeter une vive lueur sur certains faits? Quant à moi, je crois, en dépit du proverbe, qu'on peut être un grand homme, même pour son valet de chambre « guenille si l'on veut, » mais il me semble que dans une science où l'exactitude est d'obligation stricte, il serait bon de se montrer, un peu moins collet monté à cet endroit, dût-on sacrifier la forme au fond, et

<sup>(1)</sup> Charles-Quint n'avait que cinquante-six ans. La goutte l'avait pris à trente, plus tard il s'y était joint un asthme. « Il mange d'une manière si désordonnée, écrivait un de ses contemporains, qu'on croirait qu'il a dessein d'abréger ses jours. »

la pompe du style à la vérité des détails. — Craindrait-on de favoriser par là les tendances matérialistes? Eh! mon Dieu, les deux grandes lumières du XVII° siècle dans l'ordre rationnel et dans celui de la foi, Descartes et Bossuet, n'ont-ils pas proclamé à l'envi, avec Platon, Leibnitz, Malebranche et autres matérialistes de cette trempe, l'influence énorme du physique sur le moral (1)? L'auteur de l'esprit des lois a-t-il jamais passé pour matérialiste pour avoir montré l'action puissante que le milieu physique, dans lequel elles vivent, exerce sur la civilisation et sur les destinées des nations? Et quand on aura retranché à Cabanis lui-même tout ce qui se rattache dans son livre à sa théorie condamnable de l'unité matérielle de l'homme, ne restera-t-il pas les faits, qui peuvent très bien s'en passer, et se concilier avec le spiritualisme le moins indécis?

Que si, de la physiologie de l'individu et des troubles organiques qui peuvent se refléter sur les facultés morales, je passais à l'action du médecin et de l'art qu'il met en œuvre, quelle mine inépuisable! Que de riches matériaux pour ces mémoires secrets, où les faits dépouillés de leur caractère officiel apparaissent avec un caractère si souvent opposé à celui qu'on leur a donné! Quand je lis dans les mémoires écrits du temps de Louis XIII, que ce malheureux prince fut, dans l'espace d'une année, purgé ou vomitisé deux cent quinze fois, et saigné quarante-sept (Amelot de la Houssaie, Mém. t. I), je ne puis me défendre de croire, en songeant à l'énorme affaissement qui dut en résulter pour l'auguste malade, que son archiâtre servit merveilleusement en cela les vues de Richelieu, et il me semble que je m'explique mieux ce prince soupçonneux, défiant de lui-même,

<sup>(1) «</sup> Car même l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. » (Disc. de la méthode, 6° partie.)

presque toujours malade, supportant impatiemment le joug de son premier ministre, que la conscience de sa faiblesse physique et morale lui rendait nécessaire. (Mém. de madame de Motte-ville et des contemporains).

Quand je pense à la puissance redoutable dont est armé le médecin, aux coupables desseins auxquels il a pu servir d'instrument, et aux ressorts immoraux dont la politique ne s'est jamais fait faute de se servir : quand je réfléchis à l'influence que l'homme de l'art exerce, surtout à certaines époques de l'histoire où il est en même temps astrologue et devin, sur les esprits timorés et superstitieux, je me prends à penser qu'il est plus d'un Struensée, plus d'un Lestocq inconnus, plus d'un Coitier dont la vie est écrite dans l'histoire en caractères invisibles à nos yeux.

On se tromperait d'ailleurs étrangement si l'on crovait pouvoir conclure de tout ce qui précède, que, regardant l'homme comme rivé d'une manière absolue à la servitude de ses organes, je ne vois dans les événements de l'histoire que le produit fatal de l'action que la partie matérielle de notre être exerce sur nos déterminations. Quand j'ai parlé des rapports des deux principes qui constituent la créature humaine, je n'ai pas voulu apparemment absorber l'un au profit de l'autre. Grâce au ciel, si le physique agit sur le moral, celui-ci, à son tour, réagit bien plus puissamment encore sur le physique. Montrer par une foule d'exemples héroïques l'étonnante énergie que peut déployer l'âme humaine sur les ruines d'une organisation prête à se dissoudre, serait une tâche qui me tenterait tout comme un autre. Mais il m'a paru que des deux faces de la question, la plus séduisante, celle qui montre l'homme aux prises avec la matière, et vainqueur dans la lutte, avait seule occupé les historiens, et j'ai cru qu'il y avait lieu de signaler, sous ce rapport, des lacunes dans l'histoire telle qu'on nous l'a faite. A l'historien éloquent et profond la gloire de buriner en caractères immortels le récit épique des grandes choses qu'il raconte; à nous, obscur pionnier de la science, habitué à dépouiller les choses de leur brillant prestige pour voir l'homme sous son plus humble aspect, la tâche plus ingrate de rendre à la partie périssable de la créature ce qu'on ne saurait sans violer les lois de la vérité, notre seule idole, attribuer exclusivement au principe immortel qui l'anime.

DU PRESORIE SE LIVER PREMERT

AT 1950 OK 10 ME THE PER PROPERTY.

ME COMPANY MATERIAL STREET, LES SPECIALISME

H. to D o MARKERSTON

A Particular de la companya del companya de la companya del companya de la companya del la companya de la compa

entre de la companya La companya de la companya de

de la companya de la La companya de la companya della companya della

to the second of the second of

In chargotter to head it Royer-Covard, qui un de-



# DU PHÉNOMÈNE DE L'ENTRAINEMENT

AU POINT DE VUE DES FACULTÉS MORALES,

ET DANS SES RAPPORTS AVEC LES SPÉCIALITÉS,

PAR

# M. le D' C. SAUCEROTTE.

Ouelques physiologistes modernes ont étudié l'entraînement dans ses rapports avec les fonctions et les lois de la nutrition; mais ce n'est là qu'un des côtés de ce curieux phénomène, qui se retrouve dans le monde psychologique, où son étude n'offre pas moins d'intérêt. J'ajouterai même, que si l'on ne s'arrête pas à la signification récente et d'importation britannique donnée à ce mot, on reconnaîtra que les faits de cet ordre ont de tout temps fourni matière aux observations des philosophes et des naturalistes. Seulement, on les a étudiés sous différents noms, à différents points de vue ; on n'a pas toujours saisi leurs connexions, poursuivi leurs applications diverses, ni enfin formulé bien nettement la loi commune qui les rattache aux phénomènes analogues dans l'ordre physiologique. Je n'ai pas la prétention de combler cette lacune; il me suffirait d'avoir éveillé l'attention des philosophes et des physiologistes sur un sujet digne de les occuper, et qu'ils sauraient approfondir mieux que moi.

Un observateur éminent, H. Royer-Collard, qui, un des

premiers, a étudié l'entraînement appliqué aux phénomènes de nutrition, n'en a pas donné, que je sache, de définition. Pour ne laisser aucune place à l'équivoque dans les considérations que je présente ici, je dirai donc que j'entends par entraînement: Les tendances qui résultent de la prédominance de certaines fonctions, prédominance résultant elle-même de la répétition fréquente des mêmes actes.

On voit, au premier coup d'œil, quelle étroite analogie il y a entre l'habitude et l'entraînement. A l'opposé des instincts qui sont innés, l'une et l'autre s'acquièrent tantôt par des efforts persévérants et méthodiques, comme cela a lieu pour les habitudes de réflexion, tantôt par la tendance à l'imitation, qui est un des attributs de notre nature. Et de même qu'il y a des habitudes de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté, de même les effets de l'entraînement peuvent se produire dans l'une ou l'autre de ces facultés fondamentales. Quant aux oppositions essentielles entre ces deux ordres de faits, je n'en vois pas. J'étais donc bien fondé à dire, en commençant cet article, que les phénomènes de l'entraînement ne sont pas d'observation aussi récente qu'on paraît le supposer, et qu'il nous est loisible de faire notre profit en cette matière des faits acquis à la science touchant les curieux et importants phénomènes de l'habitude. dans l'ordre physiologique comme dans l'ordre psychologique.

De toutes les circonstances qui peuvent agir pour produire l'entraînement dans l'ordre moral, où je me borne à le considérer aujourd'hui, l'une des plus puissantes est le caractère, ce tempérament moral né de la prédominance de certaines facultés, et qui est dans l'ordre psychologique ce qu'est le tempérament ou le genre de constitution prédominant dans l'homme physique; deux influences en réaction l'une sur l'autre.

Il y a dans le caractère, comme dans le tempérament, un élément naturel, inné, et un élément acquis. Le premier donné par l'organisation; le second puisé dans le milieu, l'éducation ou l'habitude.

aspects principaux : tantôt il est le résultat naturel, spontané, de l'organisation physique et morale donnée par la nature; tantôt il est le fruit de la direction imprimée accidentellement par les circonstances, ou systématiquement par l'éducation. S'il présente, sous la première forme, plus d'un problème intéressant à résoudre, principalement sous le rapport du libre arbitre et de la responsabilité de nos actes, au point de vue de l'éducation, il appelle toute l'attention du philosophe et du physiologiste. C'est ce côté de la question que j'examinerai ici; c'est-àdire que je me bornerai aujourd'hui à ne voir dans l'entraînement qu'une série d'actes coordonnés en vue d'un résultat final.

Un principe reconnu en matière d'éducation, mais qui n'en est pas moins violé journellement dans l'application, c'est qu'on ne doit pas cultiver certaines facultés aux dépens et à l'exclusion d'autres facultés non moins importantes et qu'on laisse dans l'oubli. « Il sera d'autant mieux pourvu à la culture de chacune d'elles, dit un penseur de nos jours, que toutes seront cultivées avec plus de soin, parce que liées intimement entre elles, elles se soutiennent et se secondent mutuellement, et par là même chacune conserve le rang et l'importance qui lui appartiennent. » (Dictionnaire des sciences philosophiques, article ÉDUCATION.) Mais ce principe de la subordination des facultés psychiques, aussi important dans l'ordre moral que celui de la subordination des caractères l'est en histoire naturelle, se trouve souvent dans la pratique en antagonisme avec le principe des spécialités, lequel a pour base la pluralité de nos facultés ou de nos aptitudes, et pour méthode l'entraînement appliqué à celles de ces facultés ou de ces aptitudes qui se montrent prédominantes. Or il y a là, selon moi, matière à de graves inconvénients.

En effet, parmi les facultés générales de l'esprit humain, il n'en est aucune dont le concours ne soit indispensable à l'unité harmonieuse du moi. Que l'une d'elles vienne à faire défaut, et

vous verrez la pensée révéler par quelque grave imperfection l'absence ou la faiblesse de cette faculté. Que résultera-t-il, par exemple, d'un grand développement de l'imagination dans un esprit dont la raison et le goût auront été complétement négligés? Quelqu'une de ces œuvres excentriques où l'absurdité du fond le dispute aux extravagances de la forme. Mais s'il y a danger à cultiver exclusivement une faculté qui a bientôt étouffé sous son développement parasite toutes les facultés qui devaient germer dans le même sol, c'est bien pis encore quand il ne s'agit plus que de l'une de ces aptitudes qui ne sont qu'une des faces ou l'une des formes propres à chacune de ces facultés qu'elles n'embrassent même pas tout entière. C'est pourtant ce que l'on voit tous les jours, et c'est là ce qui produit tant d'hommes incomplets, tant d'esprits faux ou d'une incrovable nullité en ce qui concerne les matières étrangères à celles dans lesquelles ils sont exclusivement préparés. L'industrie s'est même emparée de ces faits dans les établissements d'instruction, où, exploitant à son profit les aptitudes spéciales des enfants qu'on lui confie, elle les soumet à un entraînement habilement dirigé, qui en fait des sujets forts en thème ou très bien réussis en vers latins, mais plus ou moins nuls sur tout autre chapitre. Si bien qu'on a vu des lauréats du grand concours, que disje? le prix d'honneur lui-même, faire un fiasco complet à l'examen du baccalauréat.

On peut juger, par cette simple particularité, de ce qui peut résulter pour l'avenir d'un jeune homme de cette manière de faire. Mais c'est là le moindre souci de l'entraîneur breveté, qui voit, grâce à la réclame, sa prospérité s'accroître en raison directe des nominations obtenues en Sorbonne. J'ai même le regret de dire que ces choses-là s'observent jusqu'à un certain point dans un certain nombre d'établissements publics, et particulièrement dans les lycées de Paris, où la réputation du professeur et son avancement se règlent en partie sur les succès obtenus par ses élèves dans les joutes universitaires. Un

élève, en effet, ne pouvant prétendre à tout, il faut bien, s'il veut arriver le premier dans ce steeple-chase, qu'il jette, chemin faisant, le bagage qui pourrait retarder sa course. Aussi chacune des capacités qui tiennent, comme on dit, la tête de la classe, encouragée dans la faculté où elle a chance d'obtenir un triomphe, est-elle assez généralement laissée libre de négliger le reste. Il y a plus : que l'on jette les yeux sur certaines classes de la société, sur certaines professions réclamant une préparation spéciale, et l'on y retrouvera la trace de cette division des forces de l'intelligence, qui ne profite à quelques facultés que pour fausser ou déprimer les autres. Ainsi on a remarqué que l'étude des mathématiques, commencée de bonne heure et poursuivie trop exclusivement, fait des esprits absolus, ne croyant qu'en eux-mêmes et en leurs formules, vivant dans une profonde ignorance de la nature humaine, et manquant absolument du sens pratique des choses. Divisons, soit : la faiblesse de notre esprit et les progrès incessants des sciences nous en font une loi; mais ne retournons pas à cette société égyptienne, où il y avait des médecins pour la tête, pour les membres, pour l'estomac, pour la rate, etc.

En résumé, le principe économique de la division du travail, excellent dans l'ordre matériel, ne doit être accepté qu'avec réserve dans l'ordre intellectuel, où son application inconsidérée pourrait donner lieu à des inconvénients graves. Certes, il ne m'appartient pas d'en blâmer l'introduction dans notre système d'éducation publique, moi qui, dès 1830, à une époque où cette opinion ralliait même un bien petit nombre d'adhérents, proposais, dans le Journal de l'instruction publique, un plan d'études institué sur la division de nos connaissances. On ne peut d'ailleurs méconnaître quels sages tempéraments y a apportés la loi qui régit depuis peu notre enseignement secondaire, laquelle ne permet pas plus à l'élève des sciences de négliger entièrement les lettres, qu'elle n'autorise l'élève des lettres à rester dans une ignorance complète des grands phénomènes de la nature.

Il est à désirer que nos jeunes générations ne perdent pas de vue tout ce qu'il y a de philosophique dans cette espèce de compromis entre les deux grandes branches des connaissances humaines. Mais de la pente à l'abus il n'y a pas loin, et la pente du siècle est aux spécialités. Tout y pousse : d'une part, les progrès des sciences, dont l'horizon, s'étendant de plus en plus, ne permet à l'intelligence la mieux douée de n'embrasser qu'une faible partie ; d'une autre, le besoin généralement manifeste d'arriver, par la voie la plus directe, au résultat le plus positif de l'éducation.

Certes, je n'ai pas la prétention de me mettre ici en travers des tendances de mon époque, et encore moins de celles de notre nature intellectuelle. Nous ne naissons pas propres à tout, et rien de plus rationnel assurément que de nous diriger vers la carrière à laquelle nous appellent notre vocation et nos aptitudes. Vouloir qu'on en agisse autrement, serait fermer la voie du succès au plus grand nombre, et celle du progrès aux sociétés. Mais enfin il y a là, en même temps qu'une voie à suivre, un écueil à éviter. A l'éducation philosophique qui tend à faire des hommes, dans la plus haute acception de ce mot, ne substituons pas un enseignement artificiel qui ne s'occuperait qu'à faire des ingénieurs, des industriels, des médecins, etc. Prenons garde qu'en tendant outre mesure les ressorts d'une ou de deux facultés, nous n'étouffions les autres, et que dans cet entraînement violent des aptitudes, dans le but de nous dresser à la profession que nous aurons à remplir, nous ne prenions trop peu de souci de ce qui ennoblit l'âme et élève la raison.

Je me résume.

Si, comme on ne saurait le contester, l'éducation a pour principe général le développement harmonique et libre de toutes les facultés, tout système d'éducation qui ne tend qu'au développement partiel et factice de l'intelligence, manque son but et abaisse le niveau général de l'humanité. Or tel est le résultat de l'entraînement pratiqué en matière de pédagogie sur certaines facultés en vue de former des spécialités. C'est aux hommes préposés à l'éducation publique à éclairer les familles sur les inconvénients de ces tendances, dont la source se trouve dans les instincts les moins élevés de la nature humaine (1).

<sup>(1)</sup> Je n'ai signalé que les inconvénients les plus généraux de l'entraînement appliqué sans discernement à la direction de nos facultés intellectuelles dans l'éducation. Il en est de plus graves dont, en raison de leur importance et de l'étendue des considérations qui s'y rattachent, je me réserve de parler plus tard : ce sont ceux qui résultent de la tension excessive de certaines facultés par rapport à l'intégrité de la raison. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur l'étiologie de certaines vésanies, et particulièrement des monomanies, pour comprendre l'influence que doit exercer sur leur production l'entraînement, lequel implique nécessairement un maximum d'action cérébrale correspondant aux facultés sur lesquelles il agit.

copraîncement praniqué en matière de pédagonissur car taines facul es en vez de former des spécialids. C'est aux bounces proposes a l'elactacon publique à estater les familles dans les instincts ha moins electes de la astere bemaine (

nessent applique cans discernement à la direction de nos facultés in reflectories dans l'education, il en cat de pins gras es dont, en raison Sign enveniends contained formilies per seport & Planguist de la ranger. Il south en effet, de jeter un soup d'ard sur l'étrologie de cermines vosanies, a particulieroment des monomanies, pour consucendre l'infractice que dan exercer sur leur production l'entralponiem acqui

Parts - Impligations L. Marriser I, on all son